



L'INVITÉ DU MOIS

Jean-François Heris

Président de l'Union wallonne des entreprises (UWE)

Lors d'une récente session de travail entre l'UVCW et l'UWE, Jacques Gobert, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, soulignait les relations développées entre les deux institutions, et plus encore avec d'importantes fédérations qui composent l'Union wallonne des Entreprises. Pour rappel, l'UWE est une organisation privée qui se donne pour mission de promouvoir et soutenir l'entreprise. C'est pourquoi, après la Confédération de la Construction wallonne (CCW), Comeos et la Fedieux, le *Mouvement communal* ouvre ses colonnes à l'UWE. Son nouveau Président, Jean-François Heris, invité de ce mois, n'y va pas par quatre chemins. Pour lui, le bien-être citoyen provient des entreprises.



Alain Depret
Secrétaire de rédaction

Monsieur Heris, les lecteurs du *Mouvement communal* ne vous connaissent peut-être pas. Pouvez-vous nous dire qui vous êtes ?

Né en 1961, je suis ingénieur civil de l'ULB, mais j'ai également suivi un programme de gestion avancée à l'Université d'Harvard, aux Etats-Unis. Je suis entré dans la société verrière Glaverbel en 1986 comme ingénieur de production, à l'usine float de Moustier. J'en suis devenu le directeur en 1996.

Sous ma direction, Glaverbel Moustier a surtout renforcé son appareil industriel pour devenir la plus grande unité européenne de production de verre. Je suis entré en 2002 au comité exécutif de Glaverbel en tant que Vice-Président, Manufacturing et Engineering. Je suis, notamment, responsable de la construction de Glaverbel Klin, première usine russe jamais construite en site propre par un verrier occidental. En 2005, je suis nommé Chief Operations Officer de Glaverbel. Et, depuis 2008, je suis le seul dirigeant non japonais à occuper un poste exécutif (Senior Executive Officer) au sein du groupe AGC. En dehors d'AGC, mon engagement pour l'industrie verrière se marque par la présidence de la Fédération de l'Industrie du Verre (FIV) en Belgique, que j'assume depuis

2008, ainsi que, depuis 2010, par mon mandat de Chairman de «Glass for Europe», fédération européenne des producteurs de verre pour la construction, l'automobile et les transports.

Comment en êtes-vous arrivé à vous engager dans la présidence de l'UWE ?

Mon attachement à défendre le monde industriel, notamment en terre wallonne, m'a successivement amené à présider, jusqu'en mars 2012, «GreenWin» et à être nommé, en février 2012, Président de l'Union wallonne des Entreprises. Préoccupation que je relaie d'ailleurs au sein du Comité de direction de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB).

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions de votre fédération ?

L'Union wallonne des Entreprises est une organisation privée qui se donne pour mission de promouvoir et soutenir l'entreprise, moteur du bien-être économique et social de la Région. Elle est le porte-parole officiel des entreprises industrielles, commerciales et de services, de toutes tailles, implantées en Wallonie. Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg,

Namur: des entrepreneurs de tous les coins de Wallonie se retrouvent à l'UWE. C'est un des seuls lieux où toutes les branches de l'industrie et des services sont représentées, de même que tous les types d'entreprises, de la petite entreprise familiale à la grande multinationale. L'UWE promeut un monde patronal fort et valorise les complémentarités entre les différentes organisations par un partenariat avec l'Union des Classes moyennes et des collaborations étroites avec les fédérations professionnelles et les chambres de commerce et d'industrie. Ses moyens proviennent des cotisations des membres, c'est-à-dire 6.000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. L'UWE appuie son action sur un staff permanent basé à Wavre, qui fonctionne comme une PME, c'est-à-dire légèrement et avec souplesse.

Cela se traduit comment, au quotidien ?

L'UWE veut être proche de tous les centres de décision pour influencer la marche et le développement des entreprises situées en Région wallonne. Ses délégués, c'est-à-dire les personnes du staff permanent ou désignées par les entreprises membres, siègent au plus haut niveau dans de nombreux organes fédéraux et régionaux. La majeure partie des enjeux auxquels sont confrontées les entreprises sont de nature interprofessionnelle: expansion économique, fiscalité, aide à l'emploi, à la formation, à l'exportation... Certains problèmes ne nécessitent par contre qu'une approche sectorielle. En vue d'harmoniser les positions patronales, de nombreuses fédérations sectorielles ont conclu avec l'UWE des conventions de collaboration. Certaines d'entre elles ont affilié tous leurs membres à l'UWE. Outre les fédérations sectorielles avec lesquelles elle entretient des collaborations étroites, l'UWE cultive une même logique de synergie avec d'autres organisations.

Que vous semble-t-il important, pour vous, de souligner parmi ces missions ?

Nous nous devons de rappeler sans cesse que, sans entreprises, il n'y a pas de création de richesses, de valeurs, et donc, qu'il n'y a pas de possibilités de redistribution de cette richesse...

Pas de bien-être citoyen sans entreprises

Donc, pas de sécurité sociale, pas d'emplois publics et pas d'Etat dans son ensemble. Toute la richesse d'un pays est créée par les entreprises et, par conséquent, notre mission est leur promotion et leur défense pour qu'elles se développent et fassent entrer des devises qui permettent de garantir le bien-être de la population. Car, pour nous, il n'y a pas de bien-être citoyen sans entreprises.

Récemment, l'UVCW et l'UWE se sont rencontrées. Quel fut votre sentiment au sortir de cette réunion ?

Il était d'abord important que nous confirmions le très bon climat qui existait déjà entre les deux institutions. Par ailleurs, les villes et les communes sont, pour nous, un niveau de pouvoir incontournable, puisque très proche de la population. Il était essentiel de rouvrir le dialogue quant à l'importance du niveau local pour les entreprises. Un sujet nous tient particulièrement à cœur: celui de l'aménagement du territoire. On oublie ainsi souvent qu'une commune qui accueille une entreprise y trouve plus d'avantages au niveau fiscal que quand elle accueille des familles. Or, cette perception est souvent inversée parmi le grand public.

Un autre point tout aussi important est le rôle des communes dans l'enseignement, principalement primaire. Ce qui est inculqué aux enfants dès leur plus jeune âge est essentiel.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, que souhaiteriez-vous pour que ce partenariat soit plus efficace encore ?

L'aménagement du territoire et la mobilité sont décisifs. Si l'on veut plus d'emploi, plus de bien-être pour la population, il faut plus d'activités économiques. Il faut parfois oublier certains préjugés, notamment sur l'impact que peut avoir une entreprise dans une commune. On est bien loin, aujourd'hui, des clichés d'antan, des usines qui polluent sans se soucier de leur environnement. Aujourd'hui, l'industrie a changé fondamentalement et il faut garder les activités économiques là où elles doivent se trouver, c'est-à-dire dans nos communes. Nous souhaitons donc être simplement bien accueillis. Cet accueil est proportionnel à l'importance que les communes réservent à l'activité économique dans leurs actions quotidiennes et prospectives. Cela se traduit par la proactivité avec laquelle les communes abordent les demandes de permis et leur renouvellement.

Cela vous semble mal se passer dans certains cas ?

L'installation d'une activité économique se passe souvent très bien... Mais nous assistons aussi parfois à des cas difficiles. Il est ainsi parfois désolant de constater que, pour des intérêts individuels, on met en péril des intérêts collectifs qui sont d'une extrême importance. Il est navrant de retarder la construction d'un RER, par exemple, pour un simple morceau de jardin. Ce que la population n'a pas encore bien compris, c'est que le bien-être provient des entreprises. Il faut absolument réaffirmer cette notion de base qui pour nous, les entrepreneurs, est évidente.

Notre souhait est qu'il y ait une forte mobilisation pour le développement économique de notre région qui, selon nous, passera inévitablement par la mise à disposition de terrains nouveaux ainsi que la réaffectation d'anciennes friches. Le niveau régional est aussi, dans ce domaine, un passage obligé. L'UVCW et l'UWE devraient pouvoir examiner conjointement quels allègements proposer aux autorités régionales pour rendre les procédures d'aménagement du territoire moins lourdes.

Vous revendiquez également une plus grande simplification administrative des taxes locales...

En effet. L'une de nos autres préoccupations est celle de la simplification administrative, notamment au niveau des taxes communales dont le nombre est parfois tel que cela devient, administrativement parlant, un poids trop lourd pour les entreprises. Notre demande n'est pas de diminuer le nombre des taxes, puisque nous savons que la commune a besoin de rentrées financières pour fonctionner correctement. Sans vouloir brider l'autonomie communale, nous pourrions examiner, à recettes égales, comment réduire drastiquement le nombre de formalités fiscales, et dès lors de taxes et impôts différents. Nous devons voir ensemble, avec l'UVCW, si le paysage fiscal communal concernant les entreprises ne pourrait être circonscrit à quelques catégories de taxes.

Et en matière de gouvernance publique ?

Les mots d'ordre sont « simplification » et « vitesse ». En termes de permis, les communes ont aussi un rôle à jouer. Nous voulons avoir une meilleure efficacité dans le fonctionnement et dans le traitement des dossiers. C'est une de nos revendications auprès des villes et communes et de l'ensemble de la Région wallonne. Enfin, notre plan évoque également le climat social. Dans beaucoup de cas, nous avons des objectifs communs avec les syndicats: on veut tous le bien-être de la population, mais les chemins pour y arriver sont parfois différents. Mais, comme certains de nos membres le souhaitent, il faut combattre la délinquance syndicale, qui a un impact très négatif pour la Wallonie. Alors que, dans 98 % des cas, le climat social est plutôt bon dans les entreprises.

L'opinion publique est-elle donc si mauvaise à propos des entreprises ?

Il y a clairement un déficit de connaissance. Et, en tout cas, un manque de volonté de présenter l'entreprise de façon positive. Dans les médias, on a tendance à ne parler que des incidents, jamais des entreprises qui fonctionnent bien. C'est extrêmement dommageable car cela contribue à un climat peu propice à l'environnement économique.

La Wallonie vit aujourd'hui une crise financière sans précédent. Etes-vous confiant en l'avenir des entreprises wallonnes ?

La situation est de fait extrêmement difficile, de façon générale. En ce qui concerne la Wallonie, je pense cependant qu'elle va mieux qu'avant. Et pourtant, elle devrait, selon moi, aller encore mieux. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'UWE a lancé un plan baptisé « Ambition 2020 » au mois de juin. Ce plan est notamment consacré à la croissance des entreprises. Notre volonté est de créer plus d'entreprises, ainsi que des entreprises plus grandes, afin de créer plus de richesses pour la redistribuer aux travailleurs, aux collectivités et à la



société en tant que telle. Mais le plan évoque également tout ce qui concerne le marché de l'emploi, de la formation et de l'enseignement. A ce stade, les communes ont certainement un rôle important à jouer. On veut en effet faire de la Wallonie une pépinière de talents et on doit donc améliorer la qualité de l'enseignement et revaloriser les métiers techniques. Il est illusoire d'espérer atteindre un niveau élevé de bien-être, en devant en outre absorber le coût de la réforme de l'Etat et la réduction des moyens qui en est la conséquence, si nous n'arrivons pas à démarrer une dynamique rapide et efficace de changement dans l'enseignement, à tous les niveaux.

Quel est votre avis sur cette sixième réforme de l'Etat ? Quel sera, selon vous, le rôle laissé aux entreprises dans cette réforme ?

En tant qu'institution non politique, nous n'avons pas à intervenir dans cette réforme. Tout ce qui nous importe est de redresser au plus vite l'économie, quelle que soit la situation. C'est le rôle des hommes et femmes politiques de se mettre autour de la table et de voir comment ils géreront la situation. Cela dit, je voudrais tout de même évoquer un point qui me tient à coeur: la compétitivité, plus que jamais à l'ordre du jour. Il est évident que, pour nous, la compétitivité ne se réduit pas au coût salarial, mais celui-ci représente un coût important par rapport à la compétitivité. En tant que chefs d'entreprises au niveau européen, nous accusons un déficit à ce propos et les récentes mesures adoptées par le gouvernement fédéral vont augmenter ce déficit. Cela est très dommageable pour l'industrie car le développement de la Wallonie passe par la ré-industrialisation de son paysage. Ce n'est pas le seul élément de la compétitivité, mais c'est un élément important. ■